



## CNESER plénier du 15 septembre 2026

### DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le ministre,

Mesdames et messieurs,

Monsieur Baptiste, vous avez la présidence de ce conseil, qui se tient aujourd'hui en séance plénière en dehors du ministère, et vous en êtes absent, comme vous l'avez été toute l'année dernière. Le ministre ne s'adresse pas, donc, à la représentation de la communauté réunie ici.

Cette absence fait écho à une communication quasi inexistante vis-à-vis des personnels et de leurs représentant·es. Ainsi, des circulaires qui concernent directement les conditions de travail des personnels et l'exercice de leurs missions ne sont pas publiées ni communiquées aux organisations syndicales qui en apprennent l'existence et des bribes de contenu par la presse. Tout cela est significatif du mépris avec lequel vous tenez les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) alors qu'ils et elles se débattent, au détriment de leur santé, dans des situations désastreuses que vous avez largement contribué à créer ou à aggraver.

**La rentrée dans les établissements est cette année plus difficile encore que les précédentes.**

En ce qui concerne la mission d'enseignement et de formation, les capacités d'accueil sont largement insuffisantes, conduisant par exemple des étudiant·es titulaires d'un baccalauréat général réussi avec mention et leur famille à faire le siège des universités de proximité pour obtenir une inscription ou encore des étudiant·es sortant de licence à se retrouver sans solution de poursuite d'études. La réforme de la formation des enseignant·es et des CPE est pire encore que ce qui était imaginé : peu d'élèves fonctionnaires en M1, affectation des stagiaires sans prise en compte des possibilités de formation sur le lieu d'affectation, frais d'inscription payés par les élèves fonctionnaires et les stagiaires et non pas par l'employeur, volonté de mainmise du MEN sur les modalités de passage de M1 en M2, etc.

Et la mise en place à marche forcée de la réforme des études de santé pour septembre 2027 augure bien mal de la rentrée prochaine, avec des capacités d'accueil devant être diminuées de 30 % selon les vice-président·es CFVU. Pour la FSU, tout bachelier et toute bachelière

devrait pouvoir s'inscrire à l'université dans la formation de son choix et y bénéficier de conditions d'études propres à le faire réussir.

La mise en place des frais différenciés pour 70 % des étudiant·es extracommunautaires cette année avant d'atteindre 80 % de ces étudiant·es en 2028 et la perspective d'une augmentation des frais d'inscription pour toutes et tous les étudiant·es sont une aberration doublée d'une inefficacité avérée pour l'attractivité de notre pays comme les coupes budgétaires dans la recherche.

Avec 0,74 % du PIB consacré à la recherche publique en 2023 alors qu'on aurait dû atteindre les 1 % en 2010, la France est sous la moyenne européenne. La part globale du PIB français consacré à la recherche stagne également à 2,2 % alors que l'Allemagne est autour de 3,1 %. Et pourtant, plutôt que de s'atteler à ces questions, le gouvernement décide dans la précipitation de procéder à de coûteuses opérations de fusion, comme l'absorption de l'IRD dans le CNRS. Cette opération va sacrifier les spécificités de l'IRD et l'efficacité de son modèle sur l'autel d'illusoires gains budgétaires.

**Le budget est un choix politique** : on trouve des milliards pour la défense, on devrait trouver des milliards pour investir dans l'ESR public sans subventionner les écoles privées dont une bonne partie du chiffre d'affaire est constituée de subsides publics, sans utiliser le CIR pour financer la recherche privée alors qu'il est détourné et demeure une aubaine plus qu'un levier, sans imposer des directives à rebours des nécessités d'une recherche ouverte, pluraliste, et productive.

Dans ce contexte, la mise en place des contrats d'objectifs, de moyens et de performances (COMP) 100 % avec des négociations se passant entre rectorat et université, ouvre la porte à une pression accrue du rectorat pour imposer des réductions ou des infléchissements de l'activité des établissements. Ainsi, l'université d'Aix-Marseille, déjà dotée d'un faible taux de titulaires (à peine plus de la moitié) dû à un programme d'austérité drastique depuis trois ans, s'engage dans le COMP 100 % signé en juillet à ne pas renouveler au moins 40 % des départs en retraite des titulaires ! Ajoutons que la parole de l'État est sujette à caution : l'exemple de la LPR qui n'a pas été respectée en témoigne comme le non versement de certains montants des COMP ancienne mouture sans justification.

Sur ces sujets, et bien d'autres encore, la parole des personnels n'est pas prise en compte et la colère est grande devant ce que nous pouvons nommer du travail empêché. **Le SNE-SUP-FSU et la FSU dans son ensemble réaffirment avec force que la condition *sine qua non* d'une société à la hauteur du monde d'aujourd'hui et de demain est un ESR public qui soit :**

- **démocratique et collégial**, à l'opposé des réformes de dérégulation et de mise en concurrence et de la volonté contre productive de disposer d'universités « aux ordres » ;
- **ouvert à toutes et tous et émancipateur**, à l'opposé de la réduction des capacités d'accueil imposées par le manque de budget, les réformes à marche forcée, l'augmentation des droits d'inscription, la non réforme des bourses, etc. qui diminuent la formation de la jeunesse au détriment des besoins ;

Un ESR public **qui bénéficie** :

- **des conditions nécessaires pour faire progresser chacun·e au sein d'un collectif**, à l'opposé de la diminution des taux d'encadrement liée notamment au manque de recrutement ou aux remédiations individualisées et imposées qui stigmatisent et isolent ;

**– d’une recherche financée de façon pérenne à la hauteur des besoins et dont la liberté académique soit préservée**, à l’opposé des appels à projets, orientations et dirigisme à courte vue, comme des coupes budgétaires qui mettent en cause l’avenir de notre société ;

**– de salaires décents pour ses personnels**, à l’opposé du gel du point d’indice qui nous a fait perdre 15 % de rémunération ; même la revalorisation des primes statutaires n’est pas parvenue à ne pas réduire nos rémunérations de près de 10 % depuis 2017 : la revalorisation a été entièrement annulée par l’inflation !

**– de conditions de travail décentes**, à l’opposé de la surcharge de travail occasionnée par les heures complémentaires qui représentent le volume d’heures statutaires de 16 000 postes, de nos bâtiments dégradés pour la rénovation et la mise aux normes desquels manquent 10 à 15 Md€ afin notamment nous préserver des canicules, du froid, des intempéries et de réduire la consommation énergétique, etc.

(Voir [8 mesures pour l’ESR](#))

**En ce jour de mobilisation et de grève, nous quitterons la séance après la fin du point d’information avant que le travail délibératif débute. Nous porterons les sujets d’inquiétude, les problèmes et la colère de la communauté de l’ESR ce midi dans la manifestation prévue et dans la journée interprofessionnelle du 29 septembre.**